

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **11 août 2025**, à 19 h 30 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur François Fréchette, maire, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Alcide Boisvert

La conseillère Marie-Pier Therrien est absente.

Est également présente Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

R 2025-08-176

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 11 août 2025

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 7 juillet 2025
- 4 Adoption du procès-verbal - séance extraordinaire du 10 juillet 2025

Conseil

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Août 2025
- 6 CCID - Cotisation annuelle
- 7 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 212 000 \$ qui sera réalisé le 18 août 2025
- 8 Services juridiques pour l'année 2026
- 9 Accompagnement rencontre MELCCFP - Développement phase II

Sécurité

Voirie

- 10 PAVL - PPA-CE - Reddition de comptes
- 11 Achat ensemble de feux de chantier

12 Entretien fossés

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

Loisirs et culture

13 Dépôt premier bilan MADA

14 Maison de la culture - Campagne de financement annuelle

Général

Varia :

15 **Correspondance**

16 **Période de questions**

17 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-177

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 7 JUILLET 2025

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2025, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-178

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUILLET 2025

Il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2025, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2025-08-179

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – AOÛT 2025

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2025, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-180

6. CCID – COTISATION ANNUELLE

ATTENDU QUE la cotisation annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est à renouveler ;

ATTENDU QUE le coût de la cotisation annuelle est de 280 \$ plus taxes pour 2 représentants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de ne pas renouveler la cotisation annuelle à la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond pour 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-181

7. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 212 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 18 AOÛT 2025

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de L'Avenir souhaite emprunter par billets pour un montant total de 212 000 \$ qui sera réalisé le 18 août 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
745-19	212 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 745-19, la Municipalité de L'Avenir souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu unanimement

Que le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 18 août 2025;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 février et le 18 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026.	17 900 \$	
2027.	18 500 \$	
2028.	19 200 \$	
2029.	20 000 \$	
2030.	20 700 \$	(à payer en 2030)
2030.	115 700 \$	(à renouveler)

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 745-19 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 août 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-182

8. SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de L'Avenir une offre de service professionnels pour l'année 2026 ;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu que la Municipalité de L'Avenir accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-183

9. ACCOMPAGNEMENT RENCONTRE MELCCFP – DÉVELOPPEMENT PHASE II

ATTENDU QUE la municipalité souhaite débiter la phase II du développement domiciliaire et que pour ce faire, elle devra déposer une demande d'autorisation pour la destruction de milieu humide au ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP) ;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir une rencontre entre la municipalité et le MELCCFP afin de présenter la démarche de la municipalité et de connaître les attentes du ministère ;

ATTENDU l'offre de service d'EXP au montant de 965 \$ pour la préparation et l'accompagnement de la municipalité à la rencontre à titre de consultant expert ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accepter l'offre de service d'EXP au montant de 965 \$ pour la préparation et l'accompagnement à une rencontre avec le MELCCFP dans le cadre de la phase II du développement domiciliaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

VOIRIE

R 2025-08-184

10. PAVL – PPA-CE – REDDITION DE COMPTES

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'améliorations (PPA) du Programme d'aide à la voirie local (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu et adopté que le conseil de la municipalité de L'Avenir approuve les dépenses d'un montant de 28 787.81 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-185

11. ACHAT ENSEMBLE DE FEUX DE CHANTIER

ATTENDU QUE la municipalité a dû faire la location à Signalisation 2020 de feux de chantier pour sécuriser le 1^{er} rang ;

ATTENDU QUE, considérant les frais de location, il y a lieu de faire l'achat de l'équipement ;

ATTENDU l'offre reçue de Signalisation 2020 pour conserver les feux de chantier actuellement sur le site au montant de 5 815 \$ incluant les batteries ;

ATTENDU QU'en faisant l'achat des feux actuellement sur le site, Signalisation 2020 ne facturera pas la location pour le mois d'août ;

ATTENDU QU'il y a également lieu de prévoir l'achat de panneaux de signalisation pour un montant d'environ 480 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire l'achat de feux de chantier usagés présentement sur le site de Signalisation 2020 pour un montant de 5 815 \$.

Il est également résolu d'affecter le surplus accumulé non-affecté pour l'achat des feux de chantier ainsi que la location et autres frais pour le mois de juillet.

Il est également résolu d'autoriser l'achat de panneaux de signalisation pour un montant de 480 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-08-186

12. ENTRETIEN FOSSÉS

ATTENDU QUE des travaux d'entretien de fossés sont à effectuer sur la route Boisvert et McGiveney ainsi que des travaux pour l'enrochement prévus sur la route Marcotte, 6^e rang et 4^e rang pour environ 13 600 \$;

ATTENDU QUE des travaux de nettoyage de fossés doivent être également effectués sur le 8^e rang suite aux travaux de fondation de chemin pour un montant d'environ 1 360 \$;

ATTENDU QUE les travaux seront effectués par Excavation Yergeau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'autoriser les travaux d'entretien de fossés pour un montant d'environ 14 960 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

LOISIRS ET CULTURE

13. DÉPÔT PREMIER BILAN MADA

La directrice générale, Mme Suzie Lemire, dépose au présent conseil le bilan du comité MADA.

R 2025-08-187

14. MAISON DE LA CULTURE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE

ATTENDU QUE la Maison de la Culture est présentement en campagne annuelle de financement ;

ATTENDU QUE l'objectif pour la campagne annuelle de 2025 est de 25 000 \$;

ATTENDU QUE, selon le plan de publicité 2025 proposé, la municipalité souhaite participer à la campagne via le plan fanatique au montant de 1 500 \$ comprenant la publicité sur les différents moyens de promotion ainsi que 3 paires de billets ;

ATTENDU QUE les 3 paires de billets offerts seront redistribuées lors d'un évènement via un tirage ou concours ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de participer à la campagne annuelle de financement 2025 de la Maison de la Culture pour un montant de 1 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

15. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de juillet 2025 est remis à tous les conseillers.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2025-08-188

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **19 heures 45 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 8 septembre 2025.

Nom fournisseur	Description	Montant
MT Diesel	Réparation, entretien - Mack	306,02 \$
Monsieur Bibitte Extermination	Gestion parasitaire mensuel - juillet	80,48 \$
Lise Dufresne	Fond culturel - P'tit marché 10-17-24 juillet	300,00 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (24 juillet)	362,75 \$
Brenntag Canada	R2025-07-169 Sulfate ferrique	2 163,88 \$
ATC CANADA ULC	Location de tour - août 2025	435,15 \$
Service de sécurité ADT Canada inc	Surv. Syst. d'alarme 1er août au 31oct. 2025	148,32 \$
Isabelle Vanier	Essence - F-150 et kubota	173,41 \$
Isabelle Vanier	Essence F-150	99,86 \$
Isabelle Vanier	Essence F150 et Kubota	174,01 \$
Kubota Drummondville	Lame pour Kubota	111,81 \$
Marylène V. Sauvé	Remb. de dépenses Camp de jour	281,19 \$
Marylène V. Sauvé	Frais de déplacements	535,30 \$
Luc Giguère	Frais de déplacements	19,61 \$
Luc Giguère	Frais de déplacements	19,08 \$
Electro Systeme Inc.	Rép. Lumières 556 principale, 799 Boisvert	1 243,66 \$
Sanixel	Papier à main et distributrice	206,73 \$
Sanixel	Papier à main	95,45 \$
Excavation Yergeau Inc.	R2025-06-144 - 7e Rang	5 619,41 \$
Excavation Yergeau Inc.	R2025-06-143 - 8e Rang	9 232,50 \$
Stéphanie Duchesne	Poste - courrier recommandé	18,12 \$
Stéphanie Duchesne	Frais de déplacements	47,70 \$
Stéphanie Duchesne	Clavier et souris	132,66 \$
Marco Mini mécanique	Huile et gaz prémélangé - débroussailleuse	78,40 \$
Excavation Yvon Benoit	7e Rang et 8e Rang réparation fondation	19 665,09 \$
Excavation Yvon Benoit	R2025-06-144 7e Rang	6 032,27 \$
CANAC	Mousse anti-guêpes	12,51 \$
Location Lamarche	R2025-06-143 - Location rouleau compacteur	3 802,22 \$
Therrien, Couture, Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.	Honoraire juridique N/D : 8121307-103	908,30 \$
Buropro Citation - Succ. Drummondville	Lecture de compteur du 25 juin au 25 juillet 2025	52,05 \$
MRC Drummond	Services d'inspection	4 369,73 \$
Petite Caisse	Petite caisse - juillet 2025	60,00 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Écrou de roue - Mack	78,64 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Hub - Mack	584,58 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke) inc	Fitting - Mack	1,06 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage - 21 juillet 2025	68,95 \$
Marc-Antoine Coté	Service d'urbanisme 1er avril au 30 juin	695,60 \$
Énergies Sonic inc	Diesel - garage	3 828,64 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	R2025-06-144 - Géotextile 7e Rang	672,83 \$
Pavage Drummond	R2025-05-117 Pavage rue Boisjoli	73 236,61 \$

Pneus Bélisle Drummondville	Serrage de roue - Mack	68,76 \$
Lemire Suzie	Licence mensuel outlook	45,36 \$
Lemire Suzie	Clavier	56,34 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	136 125,04 \$

Incompressibles		
Fournisseur	Description	Montant
Solutia telcom	R2025-06-147 - Carte Sim	22,98 \$
Fondation du cégep de drummondville	Remise des bourses municipales	350,00 \$
Centre de Divertissement Laser Force	Activité camp de jour - Laser force	738,37 \$
Drummondville Sports	Activité camp de jour - Tir à l'arc	517,39 \$
Isabelle Vanier	Changement de pare-brise - Mack	677,78 \$
Isabelle Vanier	Immatriculation et essence F-150	511,23 \$
Bell Mobilité	819-475-5374 / 819-313-3150 - juillet 2025	102,43 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Allocation cellulaire	50,00 \$
Marylène V. Sauvé	Matériel camp de jour - Pickleball - P'tit marché	1 180,28 \$
Cross Curtis	R2022-11-276 Allocation cellulaire	50,00 \$
Hydro-Québec	Lumières de rues - juin 2025	504,98 \$
Hydro-Quebec	Bureau du 17 mai au 17 juillet 2025	605,92 \$
Hydro-Quebec	Garage du 21 mai au 18 juillet 2025	613,13 \$
Hydro-Quebec	Loisirs du 21 mai au 18 juillet 2025	478,12 \$
Hydro-Quebec	Gloriette du 17 mai au 17 juillet 2025	49,44 \$
Hydro-Quebec	Lumières de rues - juillet 2025	521,78 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Allocation cellulaire	50,00 \$
Canac	Ciment plastique, cheville nylon - Loisirs	26,96 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - garage municipal	247,09 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - Loisirs	166,61 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - Garage	247,09 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - Loisirs	166,61 \$
Cogeco Connexion inc	Facture mai payé deux fois	(282,36 \$)
Cogeco Connexion inc	Internet, téléphone - bureau	275,09 \$
Cogeco Connexion inc	Internet, téléphone - bureau	275,09 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2024-01-025 Crédit bail John Deere	4 529,46 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2021-11-258 Crédit bail Western Star	2 253,34 \$
MRC Drummond	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 482,09 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 403,96 \$
Banque Royale du Canada	Billets municipaux	20 948,80 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Allocation cellulaire	50,00 \$

Grenco	Photocopieur - juillet 2025	136,42 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	58 950,08 \$

SALAIRE JUILLET 2025	
Salaire nets juillet 2025	43 127,10 \$
Remises provinciales juillet 2025	15 390,46 \$
Remises fédérales juillet 2025	6 182,76 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES JUILLET 2025	64 700,32 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER JUILLET 2025	136 125,04 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES JUILLET 2025	58 950,08 \$
TOTAL COMPTES À PAYER JUILLET 2025	259 775,44 \$